



FONDATION  
FRANÇOIS SCHNEIDER

**Appel à candidatures**

15 septembre - 23 novembre 2025

# Talents 15<sup>e</sup> édition Contemporains

**Concours d'art contemporain**

Sur le thème de l'eau, proposez une œuvre ou un projet

Dotation • Acquisition • Exposition • Publication

## LA FONDATION FRANÇOIS SCHNEIDER

Créée en 2000 et reconnue d'utilité publique en 2005, la Fondation François Schneider poursuit un double engagement : soutenir l'éducation par l'octroi de bourses d'études en Alsace et dans l'Yonne, mais aussi promouvoir la création artistique contemporaine.

Son centre d'art, inauguré en 2013, est installé dans l'ancienne usine d'embouteillage des sources thermales de Wattwiller en Alsace (France). Le lieu est entièrement dédié à la thématique de l'eau, qu'il explore chaque année à travers des expositions temporaires mettant en lumière des artistes de renommée internationale et de la scène émergente. La question de l'eau est abordée sous ses multiples facettes : plastique, poétique, esthétique, géographique, politique ou encore scientifique.

À travers différentes initiatives dont le concours "Talents Contemporains", la Fondation François Schneider soutient les artistes plasticiens dans le développement de leur carrière, notamment par l'acquisition de leur œuvre et par l'exposition de leur travail artistique. La Fondation met également en valeur ces artistes à travers des publications, des prêts d'œuvres et des expositions itinérantes.

### À PROPOS DU CONCOURS TALENTS CONTEMPORAINS

Reflet de la création contemporaine actuelle, **le concours Talents Contemporains** initié en 2011 permet de défricher les scènes artistiques européennes et internationales sur **le thème particulier de l'eau**. Une collection très originale s'est ainsi constituée et présente des artistes aussi bien diplômés d'écoles d'art reconnues qu'aux parcours autodidactes atypiques.

Une collection forme aujourd'hui un ensemble singulier à contre-courant de certaines tendances institutionnelles ou du marché. Elles sont exposées à la fois dans le centre d'art et circulent de plus en plus pour des projets hors les murs. Pour les artistes lauréats non seulement la dotation consiste en une véritable aide financière mais permet également un tremplin dans leur carrière avec une reconnaissance institutionnelle, différents leviers de communication mis à disposition et un partage avec le public.



## LES MODALITÉS ET ÉLIGIBILITÉS DU CONCOURS

Ce concours est ouvert aux artistes plasticiens de toutes nationalités et de tous âges (majeurs), à mi-parcours dans leur carrière.

→ **Justifier d'une activité professionnelle artistique et/ou être diplômé d'une école d'art.** Les candidats doivent pouvoir faire état de plusieurs expositions personnelles et/ou collectives ainsi que des publications (monographies et/ou catalogues) et/ou avoir participé à une résidence d'artiste.

Les disciplines éligibles sont les suivantes : **peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo, textile, ou toutes autres formes d'arts plastiques ou visuels** (le spectacle vivant et la musique ne sont pas retenus).

→ L'oeuvre présentée au concours est sur le thème de l'eau.

→ **Pour les installations et les sculptures**, les artistes ont la possibilité de présenter soit une oeuvre existante soit un projet. Dans le cadre d'un projet, un budget de production doit être joint, d'un maximum de 50 000 €.

→ Pour les autres formes artistiques, **seule une oeuvre existante peut être présentée**. Aucun budget supplémentaire de production ne peut être attribué pour des peintures, dessins, photographies ou vidéos.

→ L'oeuvre présentée, qui peut se composer d'un ensemble ou d'une seule pièce, doit être **en exemplaire unique**.

→ Pour la vidéo ou la photographie, idéalement l'oeuvre doit également être en édition unique, mais si elle comporte des éditions, la dotation est différente (cf règlement).

→ **Critères techniques** : les huiles sur toiles et dessins ne doivent pas dépasser la taille de 320 x 210 cm pour une seule pièce. Les dyptiques, tryptiques sont acceptés.

**Chaque candidat ne pourra présenter qu'une seule oeuvre ou qu'un seul projet par année. Une oeuvre proposée au concours ne peut être représentée au concours l'année suivante ou a posteriori.**

À ce jour, **94 artistes ont été récompensés** :

Yoav Admoni (IL), Akmar (NL), Renaud Auguste-Dormeuil (FR), Nour Awada (FR-LB), Rachael Louise Bailey (GB), Guillaume Barth (FR), Hicham Berrada (MA), Benoit Billotte (FR), Mathieu Bonardet (FR), Bianca Bondi (ZA), Ulysse Bordarias (FR), Muriel Bordier (FR), Julie Bourges (FR), Jessie Brennan (GB), Emilie Brout & Maxime Marion (FR), Gaëlle Callac (FR), Cécile Carrière (FR), Julie Chaffort (FR), Yves Chaudouët (FR), Claire Chesnier (FR), Etienne Cliquet (FR), Ladislav Combeuil (FR), Valère Costes (FR), Olivier Crouzel (FR), Edouard Decam (FR), Asieh Dehghani (IR), Alioune Diagne (SN), Céline Diais (FR), Rebecca Digne (FR), Cristina Escobar (CU), Collectif EthnoGraphic (FR-BR), Pascale Ettlin (CH), Laurent Faulon (FR), Sara Ferrer (ES), Etienne Fouchet (FR), Marie-Anita Gaube (FR), Eleonore Geissler (FR), Vardit Goldner (IL), Antoine Gonin (FR), Elise Grenois (FR), Bilal Hamdad (DZ), Paul Heintz (FR), Harald Hund (AT), Arthur Hoffner (FR), Hao Jingfang & Wang Lingjie (CN), Nadia Kaabi-Linke (TN), Zhang Kechun (CN), M'hammed Kilito (UA-MA), Maryam Khosrovani (IR), Elizaveta Konovalova (RU), Jérémy Laffon (FR), Manon Lanjouère (FR), Mathilde Lavenne (FR), Olivier Leroi (FR), Sujin Lim (KR), Rahshia Linendoll-Sawyer (US), Claire Malrieux (FR), Laurent Mareschal (FR), Aurélien Mauplot (FR), Mehdi Meddaci (FR), Eva Medin (FR-BR), Camille Michel (FR), Gustavo Millon (CL), Yosra Mojtahedi (IR), Eva Nielsen (FR), Maël Nozahic (FR), Johan Parent (FR), Benoît Pype (FR), Enrique Ramirez (CL), Mehrali Razaghmanesh (IR), Bertrand Rigaux (FR), Sarah Ritter (FR), Francisco Rodríguez Teare (CL), Benjamin Rossi (FR), Erik Samakh (FR), Sandra & Ricardo (PT), Ugo Schiavi (FR), Aurélie Scouarnec (FR), Alex Seton (AU), Sidorenko-Dutca (MD-RU), Suhail Shaikh (IN), Noemi Sjöberg (ES), Paul Souviron (FR), Elvia Teotski (FR), Thomas Teurlai (FR), Capucine Vandebrouck (FR) et Wiktorija Wojciechowska (PL) et Jenny Ymker (NL).

## LE FONCTIONNEMENT ET LA DOTATION

Une première sélection d'une trentaine de finalistes est désignée par quatre Comités d'Experts. Chaque comité se compose de deux professionnels du secteur culturel et ont pour mission de sélectionner parmi tous les dossiers reçus, une trentaine de « Finalistes » qui seront ensuite présentés au Grand Jury International. Un maximum de **7 lauréats** sont désignés par le Grand Jury international, composé de personnalités du monde de l'art.

## LE GRAND JURY

- **Jean-Noël Jeanneney**, Ancien président de Radio France, ancien secrétaire d'État et ancien président de la Bibliothèque Nationale de France – Paris (France)
- **Constance de Monbrison**, Responsable des collections Insulinde, musée du quai Branly - Jacques Chirac – Paris (France)
- **Alfred Pacquement**, Conservateur général honoraire du patrimoine – Paris (France)
- **Chiara Parisi**, Directrice du Centre Pompidou-Metz (Metz)
- **Ernest Pignon-Ernest**, Artiste, Paris (France)
- **Roland Wetzel**, Directeur du Musée Tinguely – Bâle (Suisse)
- **Rosa Maria Malet**, Directrice de la Fondation Joan Miró 1980 – 2017, membre du Conseil d'Administration – Barcelone (Espagne)

Les lauréats reçoivent chacun **15 000 euros pour l'acquisition de leur œuvre qui intègre la collection de la Fondation**. Chaque candidat garantit que l'œuvre ou le projet présenté(e) est et/ou restera unique (sculpture, dessin, installation, photographies, vidéo...). Dans le cadre de la photographie ou de la vidéo, si l'œuvre proposée comprend plusieurs éditions, la Fondation François Schneider se réserve le droit de réduire le montant de la dotation à **8 000 euros**.

La Fondation François Schneider prend à sa charge les coûts liés à la production de l'exposition et à la publication d'un catalogue sur la collection.

## LE CALENDRIER

- **15 septembre 2025 à 10h → 23 novembre 2025 à 23h59 (heure locale)** : appel à candidatures
- **Décembre 2025 – Février 2026** : les comités d'experts pré-sélectionnent une trentaine de finalistes
- **Mars 2026** : annonce des finalistes pré-sélectionnés à la presse, sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Fondation
- **Printemps 2026** : choix des lauréats par le Grand Jury International et annonce des lauréats à la presse, sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Fondation
- **Automne 2027** : exposition des œuvres au centre d'art de la Fondation François Schneider à Wattwiller

NB : La Fondation se réserve le droit de modifier les dates.

Toute candidature ou dossier incomplet après clôture de l'appel à candidatures ne pourra faire l'objet de modifications. Veuillez noter que la plateforme peut être saturée lors des dernières heures avant l'heure de clôture en raison d'un afflux de candidatures de dernière minute.

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent impérativement être envoyées en ligne en français ou en anglais via le lien : [www.fondationfrancoisschneider.org](http://www.fondationfrancoisschneider.org)

En cas de difficultés techniques liées au réseau internet, durant la période de l'Appel à candidature, les candidats prendront contact au plus tôt avec l'Organisateur. Nous vous invitons à soumettre vos candidatures le plus tôt possible afin d'éviter des ralentissements de serveur et que de ce fait, votre candidature ne nous parvienne pas dans les temps.

Les dossiers de candidature devront être rédigés en langue française pour les candidats francophones, et en anglais pour les autres candidats.

### Ces dossiers doivent obligatoirement comprendre les éléments suivants :

#### Partie administrative

- Formulaire d'inscription et règlement signé lu et approuvé (format PDF).
- Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto/ verso ou passeport) (format PDF).

#### Partie artistique (œuvre réalisée ou projet à produire, en sculpture ou installation)

- Un curriculum vitae et/ ou présentation du collectif d'artistes à jour, justifiant d'un parcours artistique solide (travail récemment exposé dans des institutions, galeries, festivals, etc. et/ou avoir participé à une résidence d'artistes) (format PDF, 2 pages maximum).
- Votre portfolio / dossier artistique qui présente l'ensemble de votre travail avec visuels et textes obligatoires (format PDF, 20 pages A4 maximum, 30 Mo maximum).
- Une note d'intention présentant l'œuvre ou le projet et la démarche de l'artiste pour le concours sur le thème de l'eau, l'approche intellectuelle et créative (format PDF, 2 pages maximum) ainsi qu'un texte de présentation court de l'œuvre en vue de la future publication (maximum 1 100 signes avec espaces).
- Une fiche technique précise de l'œuvre existante ou du projet (sculptures, installations), titre, matériaux, technique, dimensions, poids, contraintes et moyen techniques requis pour l'exposition, le montage ou le transport de l'œuvre (format PDF, 1 page maximum).
- Un budget détaillé de production d'un maximum de 50 000 € pour les œuvres présentées sous la forme de projets pour des sculptures et installations (format PDF). Il présente les coûts de production avec devis : matériaux, audiovisuel, intervention d'entreprises/artisans, frais d'acheminement (transport si spécifique, douane, grue...) frais de transport pour le suivi de la réalisation du projet. La Fondation ne finance pas les résidences de recherches et de créations. Les honoraires d'artistes sont englobés dans la dotation de 15 000€ et n'ont pas à figurer dans le budget.
- 3 à 5 visuels en couleur (photo, dessin, schéma, modélisation, plan... etc.) (format JPG, 5 Mo maximum par visuels).
- Extrait vidéo pour les œuvres vidéo. Il est possible de joindre une captation vidéo pour les autres œuvres (peinture, sculpture, etc...) afin de la contextualiser (format MOV/MP4, 4Go maximum).

NB : Le jury sera sensible au caractère clair et concis du dossier et à la cohérence de la proposition par rapport à la collection de la Fondation François Schneider.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les instructions ci-dessus ne sera pas soumis aux Comités d'Experts et au Grand Jury International.



## INFORMATIONS ET CONTACT

**Fondation François Schneider**

27 rue de la Première Armée

68700 Wattwiller – France

Tel : +33 (0)3 89 82 10 10

[info@fondationfrancoisschneider.org](mailto:info@fondationfrancoisschneider.org)

[fondationfrancoisschneider.org](http://fondationfrancoisschneider.org)

